

NOTICE

DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION 2022/2023

Merci de bien vouloir compléter le dossier d'inscription directement en ligne :

- Cliquez sur « Outils » puis « remplir et signer ».
- Renommez le fichier au nom du/des enfant(s) et retourner par mail à enfance@limas.fr

Exemple : MARTIN 2022.Pdf

En cas de garde alternée, chaque parent facturé renseignera un dossier

Composition du dossier :

- Dossier unique d'inscription 2022/2023 (un seul dossier pour tous les enfants),
- Règlement intérieur et coupon à renseigner et nous retourner (dernière page)
- Contrat de prélèvement automatique
- Guide d'utilisation du portail famille
- Tarifs 2022/2023

Dossier à retourner dûment complété, accompagné des justificatifs demandés par courriel à enfance@limas.fr ou à l'accueil de Mairie avant le

Lundi 20 juin 2022

- Dossier d'inscription 2022/2023 renseigné (6 pages).
- Pièces justificatives
 - Photocopie de justificatif de domicile de moins de trois mois
 - Attestation d'assurance responsabilité civile 2022/2023
 - Attestation d'assurance extra-scolaire
 - Photocopie du carnet de vaccinations
 - En cas de séparation des parents, toute pièce justificative de l'attribution du droit de garde exclusif ou alterné
 - Attestation CAF ou MSA portant le numéro d'allocataire
 - RIB + Contrat daté et signé pour prélèvement automatique obligatoire (sauf si le prélèvement automatique est déjà mis en place)
 - Justificatifs de travail des deux parents (pour le périscolaire)
- Coupon d'acceptation du règlement intérieur de l'ensemble des structures signé (Page 10)